

2 novembre 2010

10.176

Interpellation du groupe socialiste**Pour un soutien des festivals neuchâtelois d'envergure extra-neuchâteloise**

Lors de la dernière session, par une question, le groupe socialiste a donné l'occasion au Conseil d'Etat de présenter sa conception du soutien de l'Etat aux festivals neuchâtelois et particulièrement de celui de La Plage. La "réponse" l'a laissé pour le moins perplexe.

Il existe dans le canton de Neuchâtel quatre festivals d'envergure nationale, voire internationale, il s'agit des Jardins musicaux, du NIFF, de la Plage et de La Semaine internationale de la marionnette. Ces festivals populaires et de très haute tenue sont soutenus de manière très diverse par l'Etat – en réalité deux d'entre eux ne le sont pour ainsi dire pas, ou du moins pas de manière directe. La frilosité du Conseil d'Etat en ce qui concerne le soutien à des événements qui semblent pourtant participer au rayonnement de notre canton nous interroge. C'est pourquoi nous souhaitons, par la présente interpellation, donner à nouveau la possibilité au Conseil d'Etat de développer un discours culturel convaincant en ce qui concerne le soutien à des festivals phares.

Aussi nous aimerions savoir:

- Quel regard porte le Conseil d'Etat sur les enjeux culturels des événements cités plus haut, en particulier sur La Plage et La Semaine internationale de la marionnette.
- Dans quelle mesure le Conseil d'Etat estime que de tels événements sont nécessaires à l'émulation culturelle et artistique de notre Canton et à son rayonnement.
- Quel attachement entretient le Conseil d'Etat à de tels événements: sont-ils à ses yeux bénéfiques? Nécessaires peut-être?
- Dans quelle mesure le Conseil d'Etat estime équitables et judicieux les traitements divers réservés aux quatre festivals de portée extra-cantonale?
- Le cas échéant comment le Conseil d'Etat entend-il soutenir ces festivals à l'avenir, notamment La Plage et la Semaine internationale de la marionnette.

L'urgence est demandée.

Signataires: T. Huguenin-Elie, B. Hurni, J. Hainard, B. Nussbaumer, L. Perrin, S. Vuilleumier, M. Maire-Hefti, B. Goumaz, M. Guillaume-Gentil-Henry, J. Lebel-Calame, C. Bertschi, C. Béguin, L. Zwygart-de Falco, M-C Jeanprêtre Pittet, M. Bise, M. Giovannini, S. Latrèche, A. Clerc-Birambeau, S. Locatelli, A. Houlmann, E. Flury et A. Blaser.